

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 FEVRIER 2013 A 18 HEURES 30  
EN MAIRIE**

**1. Débat d'orientation budgétaire 2013**

***Rapporteur : Monsieur OLIVE***

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu, après présentation par Monsieur Lucien OLIVE, adjoint délégué aux finances, des résultats provisoires de l'exercice 2012, et des grandes lignes du budget 2013.

**2. Rémunération des agents chargés du recensement de la population**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de rémunérer les agents chargés du recensement de la population pour la période du 17 janvier au 16 février par référence à la dotation versée par l'INSEE, soit 1.72 euro par habitant, et 1.13 euro par logement.

**3. Indemnité de conseil et de gestion du Trésorier municipal**

***Rapporteur : Monsieur OLIVE***

En application des dispositions du décret du 19 novembre 1982, le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé le montant de l'indemnité de conseil et de gestion du Trésorier municipal pour l'année 2012 à 698.30 €.

**4. Encaissement chèques indemnités de sinistres et participations à des travaux**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement pour l'encaissement :

- de 2 chèques, l'un d'un montant de 873.84 € pour la réparation d'un véhicule endommagé par un tiers, l'autre d'un montant de 1370.54 € pour dommages sur une armoire électrique.
- de 2 chèques relatifs à la participation des copropriétaires pour des travaux d'aménagement du bâtiment situé 43 boulevard de Verdun, d'un montant de 2556.40 € et de 5230.00 €

**5. Subvention projets d'école - Maternelle**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité moins deux abstentions d'attribuer à l'école Maternelle l'Orangerie une subvention de 1200 € pour les projets d'école, notamment pour des séjours de classe découverte, avant le vote du budget primitif 2013, les séjours ayant lieu au mois de février prochain, ainsi que le versement anticipé de la somme de 3300 € à l'école élémentaire Lucie Aubrac pour les projets d'école, avant le vote du budget primitif.

**6. Cessions et acquisitions de terrains de voirie**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'acquérir, pour l'euro symbolique, la parcelle cadastrée section B n° 1822

## **7. Syndicat de l'Eze (S.I.A.E.) : extension du périmètre**

***Rapporteur : Monsieur AUBOIS***

Le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, l'élargissement du périmètre du Syndicat par l'adhésion des communes de : La Bastide des Jourdans, la Motte d'Aigues, Peypin d'Aigues, Saint Martine de la Brasque, Vitrolles en Luberon, La Bastidonne et Cabrières d'Aigues, moyennant une participation financière annuelle de 100 €. ces nouvelles communes adhérentes désigneront 2 représentants pour siéger au Conseil syndical.

## **8. Demande de subventions aux partenaires institutionnels pour les projets d'investissement en cours ou à venir**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter l'aide des partenaires institutionnels privés et publics pour la réalisation des opérations d'investissement prévues au budget communal.

## **9. Motion sur l'évolution de l'Office national des Forêts**

***Rapporteur : Monsieur OLIVE***

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une motion afin de s'opposer à la suppression de deux postes d'agents de l'Office National des Forêts, et de pérenniser les actions menées en partenariat avec l'ONF.